



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050759

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/03/2024 19H51 C:005340 I:06661
V/REF : 942205
V/Appel du Jeudi 28/03/2024 a 19H51

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00440/00441
IMMEUBLE : TERRASSE
1 a 13 ROMAINS
206/208 CHEMIN DE POMMIER
69330 MEYZIEU

Vaulx en Velin, le 22 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°4 ROMAIN-LOGEMENT DE M.NEJARA-RDC-TEL:06 88604136
MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT WC ET EVIER CUISINE
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 29/03 A 02H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME NEJARA AU RDC
CONTROLE DU LOGEMENT - PRESENCE D'UN REFOULEMENT IMPORTANT A L'ARRIVEE
DE NOTRE PERSONNEL

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REPERAGE DU RESEAU - L'ENSEMBLE DES REGARDS DE L'ALLEE REGOULEMENT
POMPAGE - ASPIRATION PROVISOIRE DES REGARDS (SOIT ENVIRON 5M3)
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 10 METRES DE RESEAU EAUX USEES -EAUX VANNES
OBSTRUES PAR UNE PRESENCE IMPORTANTE DE PIERRES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT - PRESOMPTION D'UN PROBLEME PERSISTANT SUR LE
REGARD DE LA VILLE
NETTOYAGE DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 06/05/24 a 14H49 M. S. SEUZARET
CD AB Email envoyé le 06/05/24 a 14H46 M. S. CEUZARET
CS AB Email envoyé le 29/03/24 a 07H52 _ Env oi CR/AB

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES
PRESOMPTION DE CASSURE SUR LE RESEAU COMPTE-TENU D'UNE PRESENCE
ANORMALEMENT IMPORTANTE DE PIERRES IDENTIFIE - PREVOIR UNE EVENTUELLE
INSPECTION TELEVISEE AFIN D'IDENTIFIER L'ORIGINE DE L'ANOMALIE
NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION ET CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050759

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

JUSQU'A NOUVEL ORDRE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
3,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 29/03	1	165,81	497,43
3,00	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	165,81	497,43
TOTAL H.T.				1023,98
T.V.A. a 10,00%				102,39
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1126,37</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 942205 du 07/05/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 753 098 du 02/05/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MR NEJARA Zied

MME NEJARA Marilynne

4 RUE JULES ROMAIN

69330 MEYZIEU

Téléphone : 06.88.60.41.36

00440-00011-00001-00003 H / Type 4

Etage : RDC

Date entrée: 28/09/2012

Délai

Date limite exécution : 22/05/2024

Observations

INTERVENTION EN ASTREINTE

BC DE REGUL

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEPLACE Intervention refoulement WC et évier cuisine NEJARA Suite astreinte du 28/03/2024 0 19H51 Chez M. NEJARA BC D24101859	1,00	1 023,97	1 023,97	102,40	1 126,37
Total H.T.					1 023,97
Total TVA					102,40
Total TTC					1 126,37

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MOUREAUX Laurianne le 07/05/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Vincent SCOGNAMILLO
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 RUE JULES ROMAIN 69330 MEYZIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **07/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 942205